

Lyon, le 12 avril 2018

EMMANUEL MACRON ET LA RURALITÉ

Toujours rien à l'horizon

Le Président de la République a donné une longue interview depuis un village de l'Orne. Se voulant pédagogue, il a une fois encore, sans apporter d'éléments nouveaux, justifié ses choix sur un certain nombre de sujets d'actualité. Sauf que, même répétés, poncifs et contrevérités ne peuvent faire office de politique d'aménagement et d'équilibre du territoire.

Cette rencontre, soigneusement mise en scène dans une commune rurale minutieusement choisie et pas vraiment représentative, est une occasion manquée, sans rapport avec l'ambition des élus, des acteurs ruraux et de tous ceux qui aspirent à un mode de vie rural de plus en plus apprécié et recherché.

Face à ces réalités, il convient de mettre en place une politique d'aménagement du territoire qui, rompant avec 40 ans d'oubli des territoires ruraux et de leurs habitants, affirme une vision stratégique nouvelle pour la ruralité. Or, pas même une évocation de cela n'a transpiré de cette interview qui laisse le monde rural sur sa faim. Tout aussi grave, dire que les dotations aux communes n'ont pas baissé est une « carabistouille » par omission. Une formulation globale à l'échelle nationale ne peut masquer la réalité à l'échelon local. C'est dissimuler les disparités alors que beaucoup trop de communes voient leur dotation poursuivre leur diminution. Sans compter que l'État, dans sa répartition de la DGF (dotation globale de fonctionnement), considère toujours un rural pour une moitié de citoyen.

La vision que nous appelons de nos vœux suppose de porter un regard différent sur la ruralité en lieu et place des « clichés » et images d'Épinal qui ont été servies aujourd'hui, y compris dans les reportages de TF1.

Elle passe par un préalable incontournable : inscrire clairement la notion de territoire et les obligations qui en découlent dans le projet de révision constitutionnelle annoncée par le Président de la République.

Si la Corse, pour les mêmes raisons légitimes de spécificité et de solidarité se trouve dans la Constitution, ce doit être aussi le cas de tous les espaces ruraux de notre pays.

Les Maires ruraux poursuivront leur engagement vers l'avenir, loin de ce « vieux monde » incapable d'imaginer schémas nouveaux et représentations nouvelles, coincé dans une absence d'ambition et de considération. Et si tel n'était pas le cas, il faudrait alors donner les preuves du contraire.

Le Bureau de l'AMRF

Contact

- Cédric Szabo, directeur 06 85 76 94 90
- amrf@amrf.fr